

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 Tel. : 05 22 20 45 45 (L.G) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-637640

Conjoint

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1647 Société : _____
 Actif Pensionné(e) Autre : _____
 Nom & Prénom : Boutguyout Lahoucine
 Date de naissance : 01-01-1956
 Adresse : Rue 908 N°41 Dcheira Agadir
 Tél. : 06 68 39 71 38 Total des frais engagés : 450,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 06 ou 1/2023
 Nom et prénom du malade : Belkati Zahra Age : _____
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : Insuffisance cardiaque chronique
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances : _____
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Agadir Le : 06 10 1 2023
 Signature de l'adhérent(e) : _____

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° W21-637640

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le. Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 1647
 Nom de l'adhérent(e) : Boutguyout Lahoucine
 Total des frais engagés : 450,00 Dhs
 Date de dépôt : _____

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

CABINET DE PNEUMOLOGIE

Docteur Mohamed RAGRAGUI

06/04/2023

Honoraires médicaux de
Mme BELKADI Zohra

Consultation de Pneumoallergologie	250
Radiographies Thoraciques	200
Explorations Fonctionnelles Respi	
Tests Cutanés Allergologiques	
Autres (

Total Payé ce jour le 06/04/2023 450 DH

Dr. Mohamed RAGRAGUI
PNEUMOLOGUE
Place des Bus/Imm. Achar
AGADIR - Tél: 05 28 82 80 10
INPE: 041117755

Imm ACHAR Place des Bus Q.I. AGADIR Tel/Fax: 05.28.82.80.10
T.P: 48105432 - I.N.P.E: 041117755 - I.C.E: 001816213000017

CABINET DE PNEUMOLOGIE

Docteur Mohamed RAGRAGUI

15/02/2023

Compte rendu radiologique de
Mme Zohra BELKADI

Radio thoracique de Face

Indication: Controie radio-clinique de Pleuropneumopathie basale droite

Interprétation:

Nette diminution de la pneumopathie basale droite sans pleurésie.

Dr. Mohamed RAGRAGUI
PNEUMOLOGUE
Place des Bus, Imm. Achar
AGADIR - Tél. 05 28 82 80 10

INPE: 041117765

CABINET DE PNEUMOLOGIE
Docteur Mohamed RAGRAGUI

15/02/2023

Honoraires médicaux de
Mme BELKADI Zohra

Consultation de Pneumoallergologie	250
Radiographies Thoraciques	200
Explorations Fonctionnelles Respi	
Tests Cutanés Allergologiques	
Autres (
<hr/>	
Total Payé ce jour le 15/02/2023	450 DH

Dr. Mohamed RAGRAGUI
PNEUMOLOGUE
Place des Bus, Imm. Achar
AGADIR - Tél: 05 28 82 80 10



Imm ACHAR Place des Bus Q.I. AGADIR Tel/Fax: 05.28.82.80.10
T.P: 48105432 - I.N.P.E: 041117755 - I.C.E: 001816213000017

Agadir, le 06/04/2023

SERVICE MALADIE.

-Adhérent : BOUTGAYOUT LAHOUCINE.

-MLE : 1647.

-Dossier N° : W21-637644.

-Malade : BELKADI ZOHRA.

Objet: compliment des pièces de dossier maladie cité en marge.

Bonjour,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint les documents demandés relativement au dossier maladie cité en marge.

- La facture.
- Le compte rendu de la radio.

NB/Nous vous informons que l'ordonnance a été déjà envoyé par courrier physique avec le premier dossier.

Nous vous en souhaitons bonne réception.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus dévouées.